



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

LA COTISATION SYNDICALE RÉDUIT L'IMPÔT POUR TOUS LES ADHÉRENTS

Pour la déclaration 2013 des revenus 2012,
tous les syndiqués bénéficient d'un **crédit d'impôt**
de 66% de leur cotisation*.

N°2042 SK DÉCLARATION PRÉREMPLIE SIMPLIFIÉE
cerfa
N°12451 09
REVENUS 2012

12

Pour vous renseigner, un numéro
ou une adresse internet
ou votre centre des finances publiques.
Déclarez en ligne ou signez votre déclaration
et renvoyez-la à cette adresse

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Date limite de dépôt
Internet
Papier

00 00 00 00 00 00
sip.maville@impots-gouv.fr
SIP MAVILLE
10, rue des Lilas
75000 MAVILLE

M. DUPONT PATRICK PIERRE
15, RUE DU PARADIS
75000 MAVILLE

VOS IDENTIFIANTS POUR DÉCLARER SUR IMPOTS.GOUV.FR

N° FISCAL DÉCLARANT 1	N° FISCAL DÉCLARANT 2	N° TÉLÉDECLARANT

REVENU FISCAL DE RÉFÉRENCE: REPORTEZ-VOUS À VOTRE DERNIER AVIS D'IMPÔT SUR LE REVENU

**COTISATION
SYNDICALE :
CRÉDIT D'IMPÔT**

Exemples

- **Le salarié imposable** qui perçoit un revenu mensuel de 2 000 € paie une cotisation CFDT de 15 €. **Grâce au crédit d'impôt**, elle ne lui coûte que 5,10 €.
- **Le salarié non imposable** qui perçoit un salaire de 1 000 € s'acquittait jusqu'ici d'une cotisation de 7,50 €. **Grâce au crédit d'impôt**, il verra désormais sa cotisation réduite à 2,55 €.

7 I RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

Dons à des organismes établis en France

- Dons à des organismes d'aide aux personnes en difficulté (maximum 521 €) 7UD 7UE

- Autres dons (associations d'utilité publique, organismes d'intérêt général, partis politiques...) 7UF 7UG

Cotisations syndicales 7AC 7AD 7AE 7AF 7AG 7AH

DÉCLARANT 1 DÉCLARANT 2 PERS. À CHARGE

Cotisations syndicales des salariés

CFDT.FR

* La cotisation syndicale des adhérents à la CFDT est égale à 0,75 % de leur salaire net.